



Poursuite de la croissance de l'emploi au 2^e trimestre 2017

Au 2^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,3 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 2,0 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, des secteurs du conseil et de la restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une bonne dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,3 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

91 300 emplois

créés sur un an dans la région.

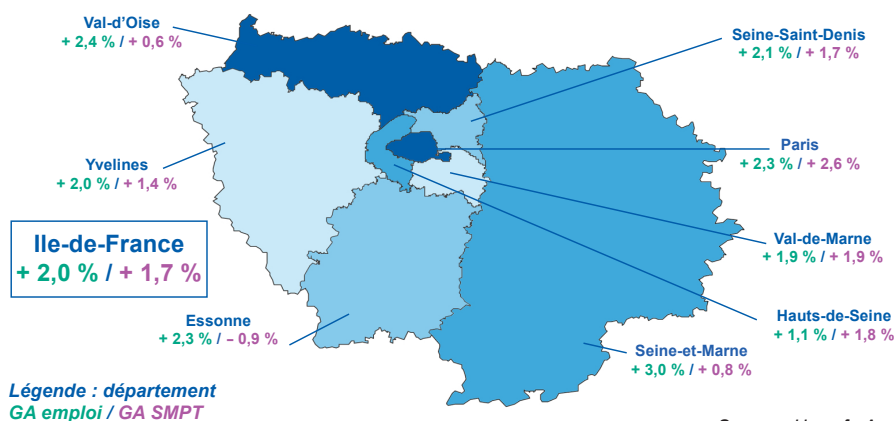
Un nouveau trimestre favorable pour l'emploi

Près de 16 000 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,3 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,3 %), la construction (+ 0,7 %) et l'intérim (+ 5,2 %) affichent des gains d'emplois alors que l'industrie rechute (- 0,5 %). Le rythme de croissance ralentit légèrement ce trimestre par rapport aux hausses observées les deux trimestres précédents. De fait, l'emploi francilien progresse légèrement moins rapidement que l'emploi national (+ 0,4 %). Signalons que les créations d'emplois du 1^{er} trimestre ont été sensiblement révisées à la baisse à 28 500 contre 42 100 en données provisoires. Ces révisions touchent notamment l'intérim.

La croissance de l'emploi privé dynamique sur un an

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 91 300 salariés (+ 2,0 %). Cette augmentation dynamique sur un an s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre 0,3 % et 0,6 %. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative chaque trimestre. Depuis la fin d'année 2016 et le début d'année 2017, la croissance de l'emploi s'est accélérée.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 2 ^e T 2017	Glissement annuel				
		2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	45 637	+ 3,6 %	+ 2,8 %	+ 1,8 %	+ 1,7 %
	Emploi (en milliers)	4 618	+ 2,0 %	+ 0,8 %	+ 0,5 %	+ 0,4 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	3 295	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 1,4 %	+ 1,3 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	139 163	+ 3,5 %	+ 2,4 %	+ 1,4 %	+ 1,5 %
	Emploi (en milliers)	18 073	+ 1,7 %	+ 0,9 %	+ 0,0 %	+ 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	2 570	+ 2,0 %	+ 1,4 %	+ 1,5 %	+ 1,5 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2017	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014
BZ	Industries extractives	2,3	+ 1,5 %	- 4,7 %	+ 2,1 %	+ 2,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	49,0	+ 0,9 %	+ 2,8 %	+ 1,1 %	+ 3,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,4	+ 2,5 %	- 2,2 %	- 4,3 %	- 0,6 %
CC	Bois et papier	15,3	- 4,5 %	- 6,4 %	- 5,2 %	- 4,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 1,0 %	- 3,9 %	- 4,2 %	- 0,2 %
CE	Industrie chimique	25,9	- 0,7 %	+ 1,5 %	- 2,3 %	- 2,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	17,7	- 3,3 %	- 3,5 %	- 2,1 %	- 2,8 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,5	- 1,3 %	- 2,9 %	- 2,3 %	- 3,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,1	- 2,2 %	- 3,2 %	- 2,8 %	- 2,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	38,6	- 1,7 %	- 1,9 %	- 0,3 %	- 2,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,2	- 0,6 %	- 5,1 %	+ 0,1 %	- 3,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,4	- 2,5 %	- 3,2 %	- 3,5 %	- 2,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	71,2	- 0,3 %	- 1,8 %	- 2,5 %	- 4,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,7	- 0,1 %	- 1,0 %	- 1,1 %	- 1,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	43,1	- 3,7 %	- 1,3 %	+ 2,1 %	+ 0,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	28,2	+ 0,1 %	- 0,7 %	- 0,4 %	- 2,3 %
FZ	Construction	285,2	+ 2,9 %	- 0,7 %	- 1,4 %	+ 1,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	703,7	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 0,4 %	+ 0,8 %
HZ	Transports et entreposage	372,5	+ 0,9 %	+ 0,7 %	- 0,1 %	+ 0,2 %
IZ	Hébergement et restauration	309,0	+ 3,3 %	+ 2,3 %	+ 2,3 %	+ 0,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	129,2	- 1,0 %	- 1,1 %	- 1,7 %	+ 0,2 %
JB	Télécommunications	49,1	+ 1,4 %	- 0,2 %	- 2,7 %	- 3,8 %
JC	Activités informatiques	207,8	+ 4,8 %	+ 3,4 %	+ 2,1 %	+ 1,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	312,8	+ 1,1 %	- 1,0 %	+ 0,3 %	- 0,4 %
LZ	Activités immobilières	77,0	- 1,7 %	- 0,8 %	- 1,1 %	- 1,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	393,9	+ 3,3 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %	+ 1,3 %
MB	Recherche et développement	39,6	+ 0,7 %	- 0,2 %	+ 1,2 %	+ 0,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,0	+ 0,6 %	+ 0,6 %	+ 1,4 %	+ 0,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	574,3	+ 5,7 %	+ 3,2 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %
OZ	Administration publique	43,1	- 0,6 %	- 1,4 %	- 1,3 %	- 0,8 %
PZ	Enseignement	87,2	+ 2,7 %	+ 1,7 %	- 0,1 %	+ 0,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	104,5	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 0,9 %	+ 1,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	196,5	+ 3,2 %	+ 2,3 %	+ 4,1 %	+ 2,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	90,4	+ 3,4 %	- 0,7 %	+ 0,2 %	+ 1,5 %
SZ	Autres activités de services	129,3	+ 1,0 %	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 1,2 %
	Industrie	423,9	- 1,1 %	- 1,5 %	- 1,3 %	- 1,9 %
	Construction	285,2	+ 2,9 %	- 0,7 %	- 1,4 %	+ 1,3 %
	Tertiaire	3 909,1	+ 1,8 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %	+ 0,7 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 797,2	+ 2,3 %	+ 1,2 %	+ 0,8 %	+ 0,6 %
	Intérim	111,8	+22,6 %	+ 8,3 %	- 0,4 %	- 0,2 %

Source : Urssaf - Acof

Le nombre de salariés du secteur privé atteint, de fait, un nouveau record en Ile-de-France dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (+ 1,7 % sur un an).

La masse salariale poursuit son expansion

La masse salariale progresse de 3,0 % sur un an cumulé (+ 3,6 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 2,8 %). La croissance de la masse salariale demeure dynamique après un 1^{er} trimestre très soutenu comme tous les ans. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) se confirme (+ 1,7 % sur un an), mais cette hausse étant légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 2,0 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 295 euros, soit un niveau supérieur de 28,2 % au salaire moyen national.

Le tertiaire porte la croissance de l'emploi

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,3 %). Sur un an, le gain est de 1,8 %, soit 67 200 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (Tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. Les spectacles et l'action sociale sont également très dynamiques sur un an. L'emploi dans le secteur de l'hébergement et restauration affiche également une croissance importante sur un an, sous l'impulsion principalement de la restauration, alors que l'emploi dans l'hébergement repart à la hausse sur un an après trois trimestres de repli.

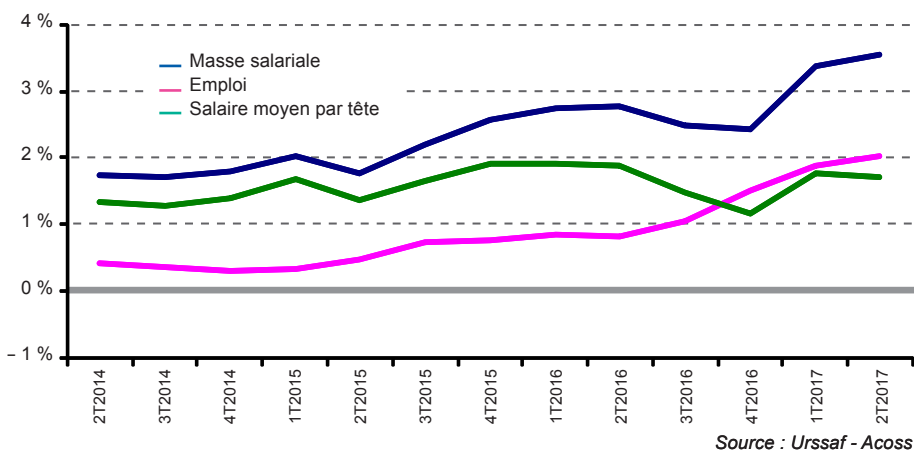
À l'inverse, l'emploi dans les activités immobilières et le secteur de l'édition et audiovisuel est en baisse. Parallèlement, l'intérim affiche une nouvelle hausse très importante sur un an (+ 22,6 %). Le secteur poursuit la dynamique observée depuis plus d'un an. Il dépasse ainsi la barre des 110 000 emplois pour la première fois depuis dix ans.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
	2 ^e T 2017	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014
Industrie	4 147,1	+ 1,7 %	+ 2,6 %	+ 1,4 %	+ 2,2 %
Construction	2 564,1	+ 2,4 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %
Tertiaire	3 261,0	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %
Dont tertiaire hors interim	3 281,9	+ 1,9 %	+ 2,0 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %
Total Ile-de-France	3 294,8	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 1,4 %	+ 1,3 %

Source : Urssaf - Acofos

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

Solide création de postes dans la construction

Après un début d'année 2016 sans tendance réelle, l'emploi salarié dans la construction croît chaque trimestre depuis un an. L'emploi est en hausse au 2^e trimestre (+ 0,7 %). Sur un an, il progresse de 2,9 %. Parallèlement, l'évolution du SMPT est également dynamique (+ 2,4 %), contrastant avec le ralentissement de la croissance. Ainsi, les évolutions de l'emploi semblent être tirées par les activités les plus rémunératrices de ce grand secteur.

La contraction des emplois industriels reprend

Les pertes d'emplois dans l'industrie reprennent un rythme important après un trimestre de pause (- 0,5 % ce trimestre contre - 0,1 % le trimestre précédent). Ce grand secteur n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011. Sur un an, la diminution demeure significative, avec une baisse de 1,0 % des effectifs. Seuls trois secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés : l'industrie agroalimentaire, l'habillement et les industries extractives (Tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier et l'industrie pharmaceutique chutent nettement.

Le SMPT reste dynamique

La croissance du SMPT est dynamique dans le tertiaire (Tableau 3) et s'établit

à 1,6 % sur un an, signant ainsi un second trimestre de croissance significative. Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 1,7 %) est plus importante que le trimestre précédent (+ 1,5 %). Dans la construction, le SMPT progresse de façon particulièrement rapide (+ 2,4 % sur un an).

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	2 ^e T 2017	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 412	3 513
77 - Seine-et-Marne	358	2 471
78 - Yvelines	406	3 100
91 - Essonne	355	2 810
92 - Hauts-de-Seine	916	4 174
93 - Seine-St-Denis	486	2 943
94 - Val-de-Marne	397	2 830
95 - Val-d'Oise	288	2 549
National	18 073	2 570

Source : Urssaf - Acofos

L'emploi progresse fortement en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise

L'emploi évolue de façon positive dans l'ensemble des départements franciliens par rapport au 1^{er} trimestre 2017, notamment dans le Val-d'Oise (+ 0,7 %), en Seine-et-Marne (+ 0,6 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 0,6 %). Les Yvelines et les Hauts-de-Seine sont les départements qui progressent le moins avec des hausses de 0,1 %. Sur un an, ce sont les départements de la Seine-et-Marne (+ 3,0 %) et du Val-d'Oise (+ 2,4 %) qui enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. Le département avec la plus faible croissance annuelle – les Hauts-de-Seine – affiche tout de même une augmentation du nombre de salariés de 1,1 %.

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2017	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014
BZ	Industries extractives	33,3	+12,0 %	- 28,2 %	+ 32,6 %	+ 6,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	383,3	+ 4,1 %	+ 2,6 %	+ 1,4 %	+ 6,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	173,1	+ 6,1 %	+ 0,5 %	- 2,6 %	+ 1,5 %
CC	Bois et papier	157,6	- 0,5 %	- 5,3 %	- 4,3 %	- 2,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	41,4	- 6,9 %	+ 4,4 %	+ 8,0 %	- 2,2 %
CE	Industrie chimique	385,0	+ 1,8 %	+ 2,9 %	+ 0,2 %	- 2,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	292,2	+ 0,5 %	+ 1,1 %	- 2,7 %	- 0,1 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	223,2	+ 3,7 %	- 0,7 %	- 1,0 %	- 0,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	260,0	+ 2,3 %	- 1,5 %	- 3,0 %	- 0,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	596,7	- 1,2 %	+ 4,5 %	+ 0,7 %	+ 2,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	169,0	+ 2,6 %	- 1,7 %	+ 2,7 %	- 0,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	200,0	+ 1,6 %	- 1,3 %	- 1,0 %	- 0,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 031,1	+ 1,7 %	+ 0,7 %	- 1,6 %	- 0,8 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	460,2	+ 0,3 %	+ 2,3 %	- 0,1 %	+ 0,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	631,5	- 5,2 %	+ 3,9 %	+ 2,6 %	+ 1,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	249,6	+ 0,9 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %	- 3,1 %
FZ	Construction	2 186,6	+ 4,8 %	+ 0,2 %	- 1,2 %	+ 1,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 390,4	+ 2,7 %	+ 2,6 %	+ 1,8 %	+ 2,2 %
HZ	Transports et entreposage	3 401,6	+ 3,2 %	+ 0,2 %	+ 1,8 %	+ 0,7 %
IZ	Hébergement et restauration	1 751,2	+ 3,9 %	+ 1,8 %	+ 3,0 %	+ 1,9 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 824,2	+ 3,3 %	+ 2,6 %	+ 3,1 %	+ 2,5 %
JB	Télécommunications	637,3	+ 1,2 %	- 1,7 %	- 1,7 %	- 0,8 %
JC	Activités informatiques	2 799,5	+ 7,1 %	+ 5,8 %	+ 3,5 %	+ 2,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 158,5	+ 3,4 %	+ 4,4 %	+ 0,6 %	+ 1,4 %
LZ	Activités immobilières	749,1	+ 1,4 %	+ 2,8 %	+ 1,5 %	+ 1,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 690,6	+ 5,2 %	+ 4,7 %	+ 3,1 %	+ 2,8 %
MB	Recherche et développement	547,0	- 0,3 %	+ 4,0 %	+ 3,7 %	+ 1,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 016,1	+ 3,0 %	+ 4,9 %	+ 3,2 %	+ 3,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 760,4	+ 6,8 %	+ 4,0 %	+ 3,4 %	+ 1,8 %
OZ	Administration publique	406,0	- 0,1 %	+ 0,3 %	- 2,0 %	+ 1,2 %
PZ	Enseignement	592,6	+ 2,9 %	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 1,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	781,7	+ 3,1 %	+ 2,6 %	+ 2,4 %	+ 2,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 073,4	+ 4,1 %	+ 2,9 %	+ 3,8 %	+ 3,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	714,8	+ 4,7 %	+ 2,6 %	+ 2,0 %	+ 2,6 %
SZ	Autres activités de services	868,9	- 0,1 %	- 1,1 %	+ 1,7 %	+ 0,8 %
	Industrie	5 287,1	+ 0,6 %	+ 1,2 %	- 0,1 %	+ 0,3 %
	Construction	2 186,6	+ 4,8 %	+ 0,2 %	- 1,2 %	+ 1,8 %
	Tertiaire	38 163,3	+ 3,7 %	+ 3,1 %	+ 2,2 %	+ 2,0 %
	dont Tertiaire hors intérim	37 333,7	+ 3,9 %	+ 3,1 %	+ 2,2 %	+ 1,9 %
	Intérim	829,6	+14,4 %	+ 7,3 %	+ 3,7 %	- 0,3 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr